



# ENLEVEMENT ALIMENTATION ELECTRIQUE DU VOISIN DANS NOTRE PROPRIETE

Par **CATHOU53**, le **21/07/2010** à **19:10**

Bonjour,

Nous avons actuellement un projet d'agrandissement mais dans notre propriété l'alimentation électrique du voisin passe en aérien juste à l'endroit de notre projet, en conséquence il gêne notre construction. Que devons nous faire et pouvons-nous lui demander de déplacer son fil sur un autre poteau.

Cdt

Par **loe**, le **22/07/2010** à **11:08**

Bonjour,

Il vous faut poser la question à EDF. Un devis vous sera établi.

Ce n'est pas à votre voisin de supporter les frais de déplacement de ligne électrique, mais à vous.